

Du côté de l'employeur

Des salariés en forme

Une étude de l'organisation d'expertise néerlandaise TNO (2009) le prouve : les salariés qui viennent au travail à vélo sont en **meilleure forme** et sont **moins stressés**. Ils sont donc également plus **rarement malades**.

Esprit d'équipe renforcé

Les actions en faveur du vélo, type **challenge inter-entreprises**, contribuent au **renforcement de l'esprit d'équipe** au sein de l'entreprise.

Image positive de l'entreprise

En favorisant les trajets à vélo, vous vous positionnez comme une entreprise qui se préoccupe de la **santé de son personnel** et qui a une **approche durable de la mobilité**. En outre, l'image dynamique des salariés à vélo se répercute **positivement** sur l'image de l'entreprise.

Le saviez-vous ?

Attention, **contrairement à certaines idées reçues** :

- le vélo fait partie des modes de transports les **moins accidentogènes** ;
- le port du **casque** n'est pas obligatoire ;
- les **déplacements domicile-travail** n'engagent pas de responsabilité de la part de l'entreprise, pas plus à vélo qu'en voiture ;
- le risque d'accidents est d'autant plus faible que les **cyclistes sont nombreux**.

En savoir plus : www.fubicy.org > Dossiers > Sécurité



Mise en place d'un parking vélos pour les salariés d'une grande entreprise à Toulouse

Se déplacer en vélobus

Si vous aimez la convivialité des trajets en groupe, pourquoi ne pas vous rendre au travail en **Vélobus** ?

Le bus cycliste, c'est un groupe de cyclistes composé d'adultes qui **se déplacent ensemble à vélo sur un même itinéraire** comprenant des stations avec des horaires de passage. Chaque ligne de bus cycliste est menée par un **guide qui peut vous faire découvrir le trajet**.

La solution des bus cyclistes apporte un aspect **sécurisant et convivial** et aide les salariés dans leur démarche de changement.

Plus d'infos : www.buscyclistes.org



Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)
12 rue des Bouchers • 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 75 71 90 • Fax : 03 88 36 84 65
secretariat@fubicy.org
www.fubicy.org

Tampon de votre organisme :

A vélo au travail !



Crédit photos : Laurent Grangé / Pignon sur Rue / Vélo Toulouse / Patrice Nin pour Organisation Bus Cyclistes / Fotolia / FUB - Remerciements pour le contenu à Pro-Vélo Suisse



5 bonnes raisons d'aller à vélo au travail

Le Plan de Déplacements Entreprise

Le vélo c'est :

Pratique

- Temps de trajet constant, sans problème d'embouteillage ni de stationnement.
- **Aussi rapide qu'en voiture** : en ville, une automobile circule seulement à 18 km/h en moyenne alors qu'un vélo roule à 15 km/h (source : ADEME).



Economique

Une **automobile coûte cher** : de 5 300 € à 7 000 € par an (source : Automobile Club de France).

A vélo, le budget global d'entretien est de **moins de 150 € par an**.

Dynamique

Vous n'avez ni le temps ni les moyens de vous enfermer dans une salle de sport ?
Aller au travail à vélo, c'est un moyen de **garder la forme au quotidien**.

Bon pour la santé

- Le fait d'aller tous les jours au travail à vélo permet de garder la santé et a des **effets préventifs sur de nombreuses pathologies** : stress, maladies cardio-vasculaires, etc..
- Idée reçue : non, **le cycliste n'inhale pas plus de gaz d'échappement** ! Par contre, ces polluants, plus lourds que l'air, ont tendance à stagner dans l'habitacle des voitures.

Épanouissant !

Se déplacer à vélo, c'est pouvoir s'arrêter en chemin pour faire de petits achats, **faire vivre son quartier**.



Le Plan de Déplacements Entreprise (PDE) est un ensemble de mesures visant à optimiser les déplacements des salariés d'une structure favorisant **l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle**.



Comment lancer un PDE dans son entreprise ?

La première étape d'un plan de déplacements est de dresser un **"bilan de mobilité initial"**. Celui-ci permet de **déterminer des objectifs chiffrés** (en termes de report modal, de réduction des déplacements) et les **actions à réaliser**.

Des aides financières existent

Pour accompagner votre projet, contactez :

- la délégation régionale de l'ADEME,
- la Chambre de Commerce et d'Industrie la plus proche de chez vous.

ST Microelectronics (Grenoble) est l'une des premières sociétés à avoir développé l'usage du vélo pour se rendre au travail. Avec le succès de son PDE, le plus connu de France, plus de 50 % du personnel utilise désormais les transports en commun ou le vélo.



Les + de la FUB

Les **associations locales de la FUB** organisent régulièrement des actions, telles que des **challenges inter-entreprises**, mais également des **formations avec conseils aux salariés** pour encourager l'utilisation du vélo sur les trajets domicile-travail.
Renseignez-vous auprès de l'association la plus proche de chez vous : coordonnées sur **www.fubicy.org** !

Pour lutter contre le vol, la FUB propose le **marquage Bicycode**, un numéro unique gravé sur le cadre du vélo et enregistré dans une base de données. Elle publie également chaque année ses **tests d'antivols**. Plus d'infos et tests d'antivols téléchargeables sur **www.bicycode.org**

Une panoplie d'actions vélo possibles

Les entreprises peuvent agir rapidement et avec **peu de moyens**. Ce genre d'initiative crée une émulation dans l'entreprise. On peut par exemple :

- faciliter le **stationnement des vélos** : des arceaux modulables facilement accessibles (permettant d'attacher le cadre du vélo à un point fixe) qui peuvent se pérenniser en espace couvert ;
- créer un **local pour le petit entretien** ou offrir l'entretien du vélo chez un vélociste ;
- **diffuser des "kits vélo"** avec gilets réfléchissants, pinces à vélo, sacoches ou panier et un bon antivol (cf. tests antivols FUB) ;
- aider à l'acquisition de vélos en offrant une **indemnité pour l'achat** d'un vélo ;
- mettre à disposition une **flotte de vélos de société** ;
- proposer des **itinéraires à vélo** (cf. "se déplacer en vélobus" au dos de la plaquette) ou des **formations** avec conseils théoriques pour rouler en toute sécurité ;
- éventuellement **aménager un vestiaire avec douches**, permettant aux cyclistes de se changer en arrivant sur leur lieu de travail.



Un cabinet d'architecture à Lyon a participé au challenge inter-entreprises organisé par l'association locale Pignon sur Rue. A cette occasion, 75 % des salariés sont venus au travail à vélo.